L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 7 rue de l'Hôpital.

NOUVELLE-ORLÉANS,

MERCREDI MATIN, 24 MAI.

FEUILLETON.

LES ASHANTEES

PAR B. AUBEY.

ODYSSEE D'UNE ANGLAISE.

XI—Suite.

De son côté, Capi-Couah s'en allait fort irritée. Evidemment le cœur d'Akissoe lui échappait et l'ardente négresse n'envisageait point cette éventualité sans de cruels frémissements d'amour, et surtout, peut-être d'amour-propre. Akissoe était un prince à la mode, quelque chose comme le bouillant Achille de cette armée. C'était de plus un bon, un très bon parti que convoitait Capi-Couah. A aucun prix il ne fallait le laisser échapper. Mais comment faire?

Tuer Jenny! Telle fut la première pensée qui se présenta à l'esprit simple de Capi-Couah. Mais il réfléchit qu'Akissoe pourrait en garder rancune. Mieux valait la rendre à la liberté, à la condition qu'elle irait, tout de suite, à Cape Coast, s'embarquer pour l'Angleterre. Cela fut donc immédiatement résolu. Mais comment s'y prendre?

A ce moment même arrivait Anyako, ruminant un moyen de parvenir auprès des dames, surtout de les délivrer. Ainsi tout conspirait pour la liberté des deux Anglaises, et il était écrit, évidemment, que leur captivité allait finir. Capi-Couah connaissait de vieille date Anyako. En le voyant arriver ainsi inopinément, elle l'interrogea sur les motifs de sa venue. Quelque finesse qu'il y mit, elle vit bien qu'il avait un mobile caché et s'efforça de le découvrir, surtout en remarquant que, dès son arrivée, il s'était longuement enquis de ce qui concernait les deux Anglaises.

—Tu viens, lui dit-elle, pour les captives?

Anyako se jeta à terre et jura tous les fétiches du pays de Wassaws, d'Akin et de Denkira que rien n'était plus loin de sa pensée. Mais l'exagération même de ses protestations alla contre son but, et d'une voix brève Capi-Couah reprit:

—Tu viens pour cela.... Eh bien, écoute; si tu veux faire cela, dis, je t'aiderai.

Anyako ouvrit de grands yeux et se releva.

—J'ai promis à l'homme blanc, en échange de la vie, dit-il: ne me livre pas.

—Ce soir, quand la nuit tombera, viens là, fit Capi Couah, en lui désignant un groupe de bananiers et je te donnerai les femmes blanches à conduire à Cape Coast.

Anyako, émerveillé, demeurait là, immobile, pendant que Capi-Couah disparaissait. Peu à peu, se remettant, il se demanda comment il emploierait son temps en attendant qu'on lui remît les deux femmes. Il songea qu'il ne pouvait seul effectuer le retour vers Cape Coast, encore bien que les Ashantees eussent purgé de leur présence tout le pays; mais à qui se confier? Il tirait, tout songeur, quand passant devant la hutte où se tenait Akissoe, celui-ci l'aperçut et l'appela. Akissoe, lui aussi, se demandait à qui il pourrait bien confier les deux femmes. Or, le prince d'Akim n'ignorait point que ce n'était pas de bon gré que Anyako suivait la fortune des Ashantees. Cette fortune baissant, peut-être ne serait-il pas difficile de le détacher du parti de Coffee Calcali.

La conversation des deux chefs nègres fut un chef-d'œuvre d'habileté diplomatique, de réticences et de sous-entendus. Les noirs Talleyrand se défiant l'un de l'autre tournaient autour du sujet. Enfin, ils finirent par s'entendre, et Anyako, moyennant récompense,—il y faisait sa fortune,—promit de travailler à la délivrance des prisonnières. Evidemment son fétiche le gâtait et il s'en montrait très fier.

Akissoe, plus pressé que Capi-Conah, voulut que, dès la tombée de la nuit, Anyako partît avec les dames et Joshua, pendant que lui-même irait rejoindre le roi Coffee, parti depuis le matin du côté de Mansu. Il alla donc, très crânement, donner l'ordre aux femmes qui gardaient Arabella et Jenny de lui livrer les deux dames, ce qui fut fait. Capi Couah n'avait pas encore paru. Tout admirait Anyako se mettre en marche avec elles. Mais comme Arabella réclamait Aniambé, pour éviter toute contestation, tout retard, on la lui accorda; Akissoe même offrit Kolokissi, auquel il donna les instructions les plus détaillées, que le chimpanzé écouta avec une véritable componction. Cela fait, la caravane se mit en marche vers l'ouest; elle ne devait aller qu'à quelques milles de là, dans un endroit très sûr, très connu d'Anyako, où l'on devait trouver une retraite assurée dans une grotte, au bord de la Bayah. Le lendemain on aviserait.

Quand une heure plus tard, Capi-Couah vint à son tour, elle ne trouva plus personne. Sur les explications qui lui furent données, elle entra dans une grande fureur et jura de se venger du perfide Akissoe.

En attendant, elle résolut de reprendre les fugitives et lança à leur poursuite, dans la direction qu'on lui dit qu'elles avaient prises, une vingtaine de nègres robustes, auxquelles elle promit la faveur spéciale du roi Coffee, et à chacune une once d'or si, mortes ou vives, elle les lui ramenaient au camp des Ashantees.

XII

Une passion de nègres.

L'armée noire était en pleine retraite; Amanquatia, sentant sa position fort compromise, menait ses troupes bon train. Mais néanmoins sa marche demeurait assez lente, parce qu'il ne pouvait suivre la route, ou plutôt le chemin ordinaire par Mansu.

Il allait à travers monts et forêts, par des marches pénibles et qui eussent été impossibles à tous autres qu'à des nègres connaissant fort bien ce pays. Il y eut quelques escarmouches dans lesquelles les Anglais et leurs alliés ne furent pas toujours heureux, l'une surtout, le 27 novembre, aux environs de Mansu, où quelques soldats des Indes occidentales et des Hoja-ises furent rudement malmenés par les Ashantees.

Dans les premiers jours de décembre, l'armée nègre commençait à traverser le Prah, et, par conséquent, à rentrer sur le territoire ashantee. Le roi Coffee Calcali la précédait de quelques journées; Capi-Couah l'avait rejoint et n'avait pas revu Akissoe. Un terrible ressentiment la tourmentait, et elle cherchait un moyen, ou de ramener l'infidèle, ou de se venger cruellement.

Vers le 15 décembre, celui-ci vint voir le roi Coffee. Lui-même était fort abattu, car depuis un mois environ que les Anglais avaient disparu, il n'en avait eu aucune nouvelle, et il n'était pas éloigné de croire qu'elles avaient été victimes de quelque embûche tendue par Capi-Couah. Il savait, en effet, que celle-ci avait envoyé à leur poursuite. Mais, de son côté, Capi-Couah, ne sachant nullement ce qu'étaient devenues les dames, les croyait définitivement sauvées par les soins d'Akissoe, et en concevait un extrême courroux. Quand donc elle le vit arriver à Accrofimu, où était le roi, elle résolut d'en finir avec ses incertitudes.

Après l'audience qu'il eut du roi, vers le soir, elle guetta Akissoe, qui très visiblement l'évitait, et se présentant hardiment à lui:

—Te voilà donc, menteur et traître! Akissoe, interdit, ne sachant que dire, balbutia assez timidement:

—Pourquoi dis-tu cela, Capi-Couah?

—Tu le sais bien. Tu m'as dit que je serais la femme du prince d'Akim; eh bien, tu as menti; tu me méprises, je le sais, pour aimer une femme blanche; tu méprises tout mon pays, parce que tu se fait pour les femmes blanches qui auraient été sacrifiées aux fétiches, ou qu'on aurait rendues contre une rançon. Tu as fait cela, voilà pourquoi tu es un traître et un menteur.

Son œil étincelait d'un feu sauvage. Akissoe, fort interloqué par cette brusque attaque, balbutiait. La Clorinde de Coumassie l'avait saisi par le bras et le secouait avec vigueur.

—Parle, mais parle donc, disait-elle, et ose dire que cela n'est pas vrai! Lâche, tu aimes une blanche et tu me dédaignes!

Akissoe aurait bien voulu protester: mais en voyant l'horrible face de la négresse, convulsionnée par la colère et en songeant à la gentille Jenny, il n'en eut pas le courage.

—Ecoute, dit-il à Capi Couah, tu es une femme méchante, et la colère te rend laide: prends garde.

—C'est la jalousie, parce que je t'aime! toi aussi, tu m'aimais auparavant, j'ai été faible avec toi, tu m'aimeras ou je me vengerai.

Et celle qui s'accusait d'avoir été faible enfonçait dans le bras du malheureux Akissoe ses cinq doigts, de façon à y faire cinq trous. Jamais homard ne serra plus violemment. Le prince d'Akim ne put retenir un cri de douleur. Il essaya de se débarrasser de l'étreinte de la virago. Celle-ci, loin de lâcher prise, avait, de son autre main, saisi l'épaule d'Akissoe, et là, le tenant bien en face d'elle, l'œil en feu:

—Dis, dis, il faut que tout de suite tu m'réponses ou que je me venge.

Cette singulière façon de convier un prince à l'hymen ne semblait point du goût d'Akissoe. Il commençait à perdre patience. Mais Capi Couah semblait plus forte, ou du moins plus nerveuse que lui. Comment se débarrasser de son étreinte? Il essaya avec les mains et ne put y réussir. Une étrange lutte s'engagea.

Tous deux étaient isolés, derrière un bouquet d'arbres. La main gauche de Capi-Couah semblait incrustée dans le bras du jeune homme, la droite avait lâché l'épaule, mais elle entourait le cou et serrait de façon à étrangler le pauvre prince. Cette tigresse rugissante résistait à tous les efforts que faisait son amant pour se débarrasser d'elle. Dans cette lutte leurs vêtements s'étaient détachés et l'on voyait les deux corps noirs et lus de ces étranges amantes se roidir et se plier de mille manières.

Enfin Akissoe, à bout de forces, et voyant qu'il allait être vaincu par la nerveuse et terrible mégère, prit un parti héroïque. Il baissa la tête au niveau de son bras et mordit jusqu'au sang la main de Capi-Couah. Celle-ci poussa un rugissement féroce et lâcha prise.

—Bien! dit-elle.

Et, ramassant prestement un couteau qui était, pendant la lutte, tombé de sa ceinture, par un geste rapide elle voulut en frapper Akissoe. Celui-ci fut pris d'une terreur effroyable. Il se balsa.

—Que veux-tu? lui dit-il.

—Te tuer, si tu ne viens avec moi tout de suite.

—Et où cela?

—Il est tard! viens dans ma tente, nous causerons.

Cette perspective fit faire à Akissoe une terrible grimace; il songeait à Jenny. Mais la farouche amazone était là, ne plaisantant point, l'arme levée, et l'ayant saisi de nouveau de sa main ensanglantée.

—Viens-tu? dit-elle.

Il n'y avait plus à tergiverser. Akissoe suivit, tout penaud, sa terrible maîtresse.

Le lendemain, Capi-Couah sortit, de sa hutte, princesse d'Akim et, avec la promesse que, si Jenny était reprise, on en ferait un beau sacrifice.

L'homme, sous toutes les latitudes, est un être faible.... quelquefois lâche.

La conquête du bel Akissoe était sans doute un grand triomphe pour Capi-Couah; néanmoins, il lui restait une grande amertume au cœur, car elle, non plus, n'avait point entendu parler des fugitives, et, comme Akissoe, mais à un autre point de vue, elle en était fort désolée.

XIII

La nuit dans le bois.

Pour la première fois depuis qu'elle était tombée au pouvoir des Ashantees, l'infortunée Arabella sentait l'espérance renaître dans son cœur. Jenny partageait les mêmes sentiments et ne manquait pas de les développer chez sa maîtresse par des exclamations joyeuses qui lui échappaient à tout propos.

Joshua, lui, ne disait rien. Il savourait en paix son triomphe, il s'admirait au-dedans de lui-même, il se gonflait au dehors et jetait à la dérobée un coup d'œil sur sa maîtresse, pour saisir le regard admiratif et reconnaissant qu'elle ne devait pas manquer de lui accorder. Ce bon Joshua s'attribuait, en effet, toute la gloire de leur salut inespéré. C'était son héroïsme en face de l'armée des Ashantees qui avait désarmé la férocité des ennemis. Ils avaient craint d'emmener des dames accompagnées par un gaillard comme lui. Ah! il leur avait montré ce que c'était qu'un Anglais, et un homme de paix encore! Quels foudres de guerre n'étaient pas alors les valeureux soldats de Sa Majesté.

La reconnaissance et l'espoir d'une riche récompense, qui dictaient la conduite d'Anyako, l'amour d'Akissoe pour Jenny, et la jalousie de Capi-Couah, tous ces mobiles divers auxquels en réalité la liberté des pauvres prisonnières était due, tout cela avait échappé à Joshua. *Les mouches du coche* se rencontrent aussi bien sur la Côte d'or d'Afrique que dans nos pays plus civilisés.

(A continuer.)

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le porte et de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement

Billets faux de banques nationales

Voici une liste des billets faux de banques nationales. L'astérisque (*) signifie que les banques n'existent pas; et que l'émission en est frauduleuse.

BILLETS DE DEUX PIASTRES.

Boston, Massachusetts, Tremont National Bank.
Kinkerhook, New York, National Bank of.
Kinderhook, New York, National Union Bank.
*Lindepark, New York, National Union Bank.
*Lynn Park, New York, Lynn Park National Bank.
Newport, Rhode Island, Newport National Bank.
Newport, Rhode Island, National Bank of Rhode Island.
New York City First National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City St. Nicholas National Bank.
New York City National Shoe and Leather Bank.
New York City. National Bank of the State of New York.
Peekskill, New York, West Chester County National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Sixth National Bank.
Providence, Pennsylvania, First National Bank.

BILLETS DE CINQ PIASTRES.

Chicago, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Third National Bank.
Chicago, Illinois Traders' National Bank.
Jackson, Michigan, People's National Bank.
Aurora, Illinois, First National Bank.
Canton, Illinois, First National Bank.
Paxton Illinois, First National Bank.
*Galena, Illinois, First National Bank.
Peru, Illinois, Firs National Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of New Bedford.

BILLETS DE DIX PIASTRES.

Albany, New York, Albany City National Bank.
Auburn, New York, Auburn City National Bank.
Cherry Valley, New York, National Central Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
Lockport, New York, First National Bank.
Malone, New York, Farmers' National Bank.
Newburg, New York, Highland National Bank.
New York City Croton National Bank.
New York City First National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Merchants' National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Mechanics' National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City National Bank of Commerce.
New York City National Bank of the Commonwealth.
New York City, National Bank of the State of New York.
Philadelphia, Pennsylvania, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Third National Bank.
Poughkeepsie, New York, First National Bank.
Poughkeepsie, New York, City National Bank.
Poughkeepsie, New York, Farmers and Manufacturers' National Bank.
Peekskill, New York, Westchester County National Bank.
Pen Yan, New York. First National Bank.
Rome, New York, Central National Bank.
Rochester, New York, First National Bank.
Rochester, New York, Flour City National Bank.
Red Hook, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, Syracuse National Bank.
New York, Mutual National Bank.
Whitehall, New York, First National Bank.
Waterford, New York, Saratoga County National Bank.
Richmond, Indiana, Richmond National Bank.

BILLETS DE VINGT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Chicago, Illinois, First National Bank.
Indianapolis, Indiana, First National Bank.
Lebanon, Pensylvania, Lebanon National Bank
New York City, Merchants National Bank.
New York City, Tradesmen's National Bank.
New York City, National Bank of Commerce.
New York city, National City Bank.
New York city, National Shoe and Leather Bank.
New York city, Market National Bank.
New York city, Mechanics' National Bank.
New Albany, Indiana, First National Bank.
Plainfield. New Jersey, First National Bank.
Portland, Maine, First National Bank.
Portland, Connecticut, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Fourth National Bank.
*Utica, New York, City National Bank.
Utisa, New York, Utica City National Bank.
Utica, New York, Oneida National Bank.
Utica, New York, First National Bank.

BILLETS DE CINQUANTE PIASTRES.

New York City Fourth National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of Commerce.
Palmyra, New York, First National Bank.

BILLETS DE CENT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Cincinnati, Ohio, Ohio National Bank.
Elmira, New York, First National Bank.
New York City Central National Bank.

Tarif postal.

Depuis le 1er janvier 1876, date de la mise en vigueur de la Convention de l'Union postale, le tarif suivant est appliqué aux Etats-Unis:

"Lettres simples pour la France, cinq cents par demi-once;

"Cartes postales, deux cents;

"Journaux, deux cents s'ils ne pèsent pas plus de quatre onces;

"Imprimés et échantillons, deux cents par deux onces;

"Ce tarif s'appliquera aux matières postales expédiées des Etats-Unis en destination de la France et de l'Algérie, ainsi qu'à la correspondance pour l'Espagne y compris les îles Baléares, les Canaries, les possessions espagnoles de la côte nord d'Afrique et les établissements postaux de l'Espagne sur la côte ouest du Maroc.

"L'Union générale des Postes comprend à partir du 1er janvier, l'Europe entière sans aucune exception, ainsi que la Russie d'Asie, la Turquie d'Asie et l'Egypte. Pour tous ces pays, le tarif des affranchissements est le même que pour la France, tel qu'il est résumé ci-dessus."

L'extrait suivant d'une circulaire de Mr Lelibon, directeur-général des Postes en France, donne le tarif appliqué en France; on remarquera qu'il est beaucoup plus élevé:

A partir du 1er janvier 1876,

Le prix d'affranchissement des correspondances expédiées de la France et de l'Algérie à destination:

1° De tous les pays d'Europe, de l'Egypte, de la Turquie d'Asie, de la Russie d'Asie, de la Tunisie et du Maroc;

2° Des Etats-Unis de l'Amérique du Nord,

Sera fixé comme suit:

PAYS D'EUROPE, ETC.

Lettres ordinaires, 30 centimes par 15 gram.

Lettres recommandées, 30 centimes par 15 gr. et droit fixe de 50 centimes.

Cartes postales ordinaires, 15 centimes.

Cartes postales recommandées, 40 centimes.

Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés: ordinaires, 4 centimes par 50 gr; recommandées, 5 centimes par 50 gr. et droit fixe de 25 centimes.

ÉTATS-UNIS.

Lettres ordinaires, 40 cent. par 15 gr.

Lettres recommandées, 40 cent. par 15 gr. et droit fixe de 50 cent.

Cartes postales ordinaires, 20 cent.

Cartes postales recommandées, 45 cent.

Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés: ordinaires, 8 cent. par 50 gr.; recommandés 8 cent par 50 gr. et droit fixe de 25 cent.

Les lettres *non affranchies* provenant des pays précités seront passibles, à la charge des destinataires, savoir:

Celles des pays d'Europe, etc., d'une taxe de 60 cent. par 15 gram.;

Celles des Etats-Unis, d'une taxe de cent. par 15 gram. 70

VAPEURS.

Passage pour l'Europe.
(AGENCE,)
Via la Nile-Orléans, New-York, Philadelphie et Baltimore.
SWATE LINE.

Ligne de steamers neufs, construits sur le Clyde, en fer et à hélices, offrant, outre toutes les améliorations modernes, la sûreté et la rapidité aux passagers de chambre et d'entrepont. Ces steamers font le service de New York à Glascow, Belfast et so relient par des steamers de premier ordre, à Liverpool, Londonderry, Hull, Rotterdam, Anvers, le Havre et Copenhague.—AUSTIN, BALDWIN & CO, 72 Broadway, New York.

WHITE STAR LINE.

Steamers de New York à Queenstown et Liverpool, partant tous les samedis.

ALLAN LINE.

Steamers de la malle, via Québec et via Baltimore.

Passage (toutes les classes) entre les principaux points d'Europe et d'Amérique. Les embarquements ne sont pas excellés. Le chemin le plus court par mer, excellents steamers, officiers expérimentés, équipages disciplinés, la sûreté la première des règles. Trois départs hebdomadaires pour l'Allier et le retour. Passage pour les émigrants et les passagers d'entrepont les meilleurs sous tous les rapports, pour le Kijo-Orléans, l'Alabama et le Texas, le meilleur marché que par aucune autre ligne.

Billets pour tous les points de l'Europe. Tous les billets d'excursion à des prix réduits.

Billets d'émigrants, payés d'avance, de tous les points de l'ancien monde.

Traites à vue de $5 et au-dessus, sur toutes les villes d'Europe, de la Grande Bretagne et de l'Irlande.

Souverains, francs, marcs et guilders.

Pour les circulaires et autres renseignements, pour les billets on les chambres, s'adresser à

A. K. MILLER & Co,
No 35 de la rue Carondelet, Nile-Orléans.

N. B.—Billets, traites, espèces, aux taux les plus bas. Les passagers de premières chambres, de seconde chambre et d'entrepont trouveront leur avantage à conclure des arrangements au bureau de la Nile-Orléans.
17fév—1an

Excursion du dimanche et du mercredi.

Pour Mandeville, Lenisburg et Madisonville.

Le beau steamer
CAMELIA,
très fin marcheur à basse pression et portant la malle des Etats-Unis,
Capitaine HANOVER,
fera des excursions, régulièrement, le DIMANCHE et le MERCREDI. Il partira de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, au Lac, le DIMANCHE MATIN, à l'arrivée du train de 7 heures et demie, et, le MERCREDI MATIN, à l'arrivée du train de 9 heures. Il sera de retour le soir même, à temps pour le train de 7 heures et demie allant en ville.
Prix du passage, Une piastre, aller et retour.
Restaurant à bord.
Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA,
mai—1an No 20 de la rue de l'Union.

LA COTE DU LAC.
Pour l'hiver.

Steamer de la malle des Etats-Unis.
Entre Mandeville et la Nile-Orléans.

Passage $1 10 chaque voyage, y compris le trajet du chemin de fer.

Pour Mandeville, Louisburg, Madisonville et Covington,
Le beau steamer,
CAMELIA,
Transportant la malle des Etats-Unis, sous le commandement de la passe procision,
capitaine Wm. Hannover,
partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de dix heures du matin à la Station "Old Landing" et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'au "Old Landing", sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. RETOUR: il quittera "Old Landing" le MARDI et le VENDREDI, à 6 heures du matin; Madisonville, le LUNDI et le JEUDI matin.
Le service se fera régulièrement, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.
Il y a un restaurant à bord du steamer.
C. M. SORIA.
22 avril75—1an Au No 20 de la rue de l'Union.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.

Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine,
T. F. Kline, commis.
Se rallient, à Vicksburg à la ligne Parizot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.
Fenr frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
JES. LANEY, 12 Commune et
HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.
Le soussigné prend le frêt et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.
W. B. BROCKETT, agent,
18sept— Au No 38 de la rue des Magasins.

Opelousas.

Paquebot régulier des Opelousas.
Départ, tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M
Pour Washington, Opelousas, Fort Barré, Simmsport, Churchville, et tous les débarcadères de la Côte, de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur
TENSAS,
remplaçant le Trenton,
E. GOATREVAUX, capitaine,
S. DEBESS, commis.
Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
JAMES M. DOWLING,
No 25 de la rue Decatur.
22sept—

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h
Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.
BERTHA,
H. H. Broad, capitaine,
T. Jobin, commis.
Ce bateau laissera la Nile-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du frêt et des passagers pour tous les alérages du Bayou des Glaises, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.
Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER,
No 106 de la rue de la Commune.
Tout frêt pour le Bayou des Glaises sera déclaré à Simmsport ou Big Bend Landing.
5 août—

Paquebot hebdomadaire et indépendant des Opelousas.

Départ tous les MERCREDIS à 5 h. P. M.
Pour Washington, Fort Barré, Simsport, Big Bend Landing, Old River et tous les points intermédiaires. Le bateau à vapeur ROBERT YOUNG remplaçant le ST-MARY, d'un fallo
Capt W. H. Daniel, commis J. B. Schmidt, partira tous les MERCREDIS à 5 heures P. M.—Connaissement au Bayou Boeuf et Bayou des Glaises.
Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à
HITE & CARLIN,
No. 3, de la rue Tchoupitoulas.
18 déc—

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.
Jour de départ, tous les samedis, à 5 P.M.
Pour Fort de Russey, Barbin, Norman, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur
BART ABLE,
R. SINNOTT, capitaine; GEO. C. HAMILTON, com
Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
N. M. CARTER, 33 rue du Camp,
HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas,
ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.
2 déc—

Paquebot de la Nile-Orléans, de la côte et de Baton-Rouge.
Deux voyages par semaine.
Jours de départ, tous les SAMEDIS à 5 P.M., et tous les MERCREDIS à midi.
Le bon bateau à vapeur
ST. JOHN,
F. BERGERON, Capitaine,
J. C. BERGERON, Commis.
Voyage de retour, tous les LUNDIS et VENDREDIS.
Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
E. G. MELANÇON,
No de 22 rue Bienville.
29oct—

Paquebot du Bayou Lafourche.
Ligne des planteurs et des Négociants. Service à date du samedi, 20 mai 1876.—Le bateau à vapeur STELLA BLOCK, capitaine U. D. Terrebonne, commis M. Charlet, partira de la Nile-Orléans tous les MARDIS et SAMEDIS, à 5 heures du soir, de Thibodeauville pour la Nile-Orléans les JEUDIS et les LUNDIS, à 6 heures du matin. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
HITE & CARLIN, No 3 rue Tchoupitoulas.
TERREBONNE & SALOMON, No 75 de la rue Decatur, entre Conti et Bienville. 19 mai—

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodeauxville.
Deux fois la semaine. Pour la côte de Lafourche.
Le bateau à vapeur
HENRY TETE,
Capitaine Jos. Aucoin,
M. H. Landry' Commis.
Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 P. M. et tous les VENDREDIS à 10 A. M.
Retour: Il partira de Donaldsonville les MERCREDIS et DIMANCHES matin, il descendra la côte le jour.
Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
R. RIVET et F. CHARLET,
9 rue Conti.
15 juillet—1an

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.
PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.
LIGNE POSTALE
DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50 Rivière du Nord en passant plus au Sud que toutes les autres lignes.
AMERIQUE, Pouzols, samedi, 27 mai,
ST-LAURENT, Lachesnes, samedi, 3 juin.
FRANCE, Trudelle, samedi, 10 juin,
LORRAINE, Daré, samedi, 17 juin
ST-GERMAIN, Recouloux, samedi, 24 juin.
CANADA, Frangeul, samedi, 1er juillet.
LABRADOR, Sanglier, samedi, 8 juillet.
AMERIQUE, Pouzols, samedi, 15 juillet.

PRIX DU PASSAGE en OR (y compris le vin)
Première cabine. $120 et $140 suivant l'emplacement.—Seconde $72.—Troisième $40.—Entrepont, $22 avec aménagements ligne ligne et tout le nécessaire, sans frais supplémentaires. Billets aller et retour à prix réduits.

Les paquebots marqués d'une * ne prennent pas de passagers d'entrepont.

LOUIS DE BÉBIAN
Agent, 55, Broadway, New-York
ou A. L. GRAND, Agent,
nov—1an Galiez Cours, Lettre H. N. C.

SHERM.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,
Faisant le service entre SHERM et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre, à Southampton et Brême.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD
Partiront comme ci-dessous—
De Brême. de la Nile-Orls.
Hannover... 2 fév. environ 11 mars
Strasburg... mars 2 mai.
(Direct pour Brême, avec passagers d'entrepont seulement.) environ —
Frankfurt... 15 mars environ 28 avril
Hannover... 12 avril 21 mai.
Les jours de départ subséquents seront annoncés plus tard.
Un partant de Brême, les steamers touchent au Havre et à Southampton, et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le frêt.
Sujets aux conditions définies ci-dessous.

PRIX DU PASSAGE
De Brême, Southampton ou le Havre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambres..... $150 en or.
Entrepont..... 85
De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, Londres, au Havre ou à Brême:
Chambres..... $150 en or.
Entrepont..... 45
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambres..... $25 en or.
Entrepont..... 15
Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés
La compagnie se réserve le droit de changer, ou retirer ses steamers, de différer leurs jours de départ, leur destination, leur chemin et les prix de passage.
Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMAYER & CO., Agents,
Sherm—1an Au No 41 de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.
CETTE LIGNE SE COMPOSE
des steamers suivants:
KINCKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES,
Le steamer
NEW ORLEANS,
Capt. Macorora, commandant
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,
Jeudi, 25 mai, a 5 h. A. M.
L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3/4 pour cent.

Passage—Cabine	$30.
— Entrepant	25.
— Billet d'excursion	40.

Cette ligne prend du frêt et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.
Pour frêt ou passage, s'adresser à
ALFRED MCCLTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 41.

ASSURANCES.

Association d'Assurances
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
Bureaux, 102 rue du Canal.
SIXIEME ETAT ANNUEL.
Nouvelle-Orléans, le 14 janvier 1876

CONFORMEMENT à sa Charte, l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, publie l'état suivant de ses affaires, pour l'année expirée le 31 décembre 1875:

Primes sur les risques de feu	$250,536 37	
Primes sur les risques de mer	66,189 62	
Primes sur les risques de rivières	34,724 31	
Total		$450,7
En moins		
Primes sur risques non expirés	$120,661 47	
Primes remboursées	1,951 60	$1 2,613 07
Primes nettes acquises		$328,127 73
A ajouter:		
Intérêts	$9,185 35	
Profits et pertes	5,360 40	
	254 92	14,800 67
		$342,9 40
Pertes payées		
Sur les risques de feu	$90,741 55	
Sur les risques de mer	15,954 27	
Sur les risques de rivière	6,802 83	
Portée en sus	5,812 00	
Pertes non ajustées et ajustées et non échues	22,461 46	142,792 11
Réassurances		16,310 43
Réfaction (rebate)		21,818 98
Commissions d'agences		27,339 65
Dépenses d'agences		7,780 84
Taxes et licences		10,568 90
Dépenses de bureau		27,062 57
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc		6,547 16
Frais de Cours et d'avocats		47 82 270,267 54
Bénéfice net		72 67 7

ACTIF.

En caisse		
Dépôt au Germania Natl. Bk.	$51,800 87	
" " Louisiana Natl. Bk.	20,824 81	
Dépôt spécial au Germania National Bank	6,500 00	
En mains d'agents aux E. U. et en Europe	19,003	
Certificats de dépôts au New Orleans National Banking Association, $92,903 42 évaluées à	87,871	
Certificats de réclamation reconnues par le New Orleans National Banking Association, $161,122 73, évaluées à	48,333 78	
Effets à recevoir pour primes	7,560 93	
Prêts sur hypothèques	140,573 22	
Prêts sur nantissements	24,324 94	
Effets à recevoir	13,931 80	
Bons	32,413 86	
Actions	23,566 78	
Primes en voie de recouvrement		$1,337,883 68

PASSIF.

Capital payé en plein (actions de $50)	$296,650 00	
Effets à payer	588 6	
Dividendes de 1872, 1873 & 1874 non réclamés	544 50	
Primes sur risques non terminés	120,661 47	
Pertes non réglées	29,233 45	
Dû à divers	7,008 84	
Fonds de réserve	11,029 07	482,864 0
Surplus		$72,670 5

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Secrétaire. MEL. MUSSON, Président.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans

Assérmenté et signé devant moi, notaire public, ce quatorzième jour de janvier 1876.

G. LEGARDEUR, JR., Notaire Public.

A une réunion spéciale de la Direction, qui a eu lieu le 12 janvier 1876, il a été RESOLU de payer, à partir du 25 courant, les Dividendes suivants:

1° Un dividende d'intérêt de dix pour cent pour l'année expirée le 31 décembre 1874, sur le capital de $30 par action;

2° Un dividende de dix pour cent aux actionnaires sur le montant net de leurs primes acquises et participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1875, en sus de la réfaction (rebate) de 15 pour cent ou dividende par anticipation, déjà reçu par les dits actionnaires sur le montant BRUT de leurs primes;

3° Du solde net au Fonds de réserve (15 0/0) quinze pour cent de la balance des Profits de primes, à investir en sécurité du gouvernement des Etats-Unis, conformément aux articles III et V de la Charte.

G. LANAUX, Secrétaire. MEL. MUSSON, Président.

DIRECTEURS,

A. J. GOMILA,	PIERRE LANAUX,